

Compte-rendu

Rédacteur : **Thierry NUNINGER**

Date réunion : **25 Février 2026**

Lieu réunion : **Ste-Croix en Plaine**

Objet : Réunion Commission Mixte FFC-FSGT (partie Alsacienne) – Saison 2026
Mise en place Calendrier mixte Route & VTT

Présents :

LAMBERT Philippe (*Président du CD68*) – GEISSER Roland (*Président Comité Départemental FSGT*) –
BUCHWALTER Francis (*Membre du Bureau du Grand-Est / Président du CD67*)

Excusés :

Destinataires : Tous + Bureau Exécutif + Secrétariat

Ordre du jour :

- Rappel Convention Alsace FFC/FSGT
- Modalités d'engagements
- Catégories respectives des licences 2025
- Calendrier Mixte Route & VTT Saison 2026
- Divers

1°. Rappel Règlement

- Il ne peut y avoir d'épreuves ouvertes à l'autre fédération si une manifestation de l'une et l'autre fédération se déroulent sur le territoire Alsacien à la même date.
- Les épreuves FFC ou FSGT figurant dans le calendrier mixte sont celles dont les organisateurs ont donné leur accord à la commission mixte FFC/FSGT d'Alsace pour y figurer.
- Seuls les licenciés des clubs alsaciens (67 et 68) FSGT et FFC sont concernés par cette convention.

Les coureurs des autres départements ne sont pas admis aux épreuves mixtes définies dans le calendrier à l'exception des épreuves de leur fédération d'appartenance. **Pour rappel, en dehors des épreuves inscrites au calendrier mixte les licenciés FFC ne sont pas assurés lorsqu'ils participent à des épreuves FSGT.**

- Seuls les compétiteurs FFC des catégories suivantes sont admis aux épreuves FSGT :
 - **Access 1, 2, 3 et 4**
 - **Open 3**
 - **Toutes les catégories Jeunes (U19 compris quel que soit leur catégorie)**

Nota : Aucun Elite, Open 1 et Open 2 ne pourra participer à une épreuve FSGT du calendrier mixte.

- Les tarifs des engagements à ces épreuves sont ceux de la fédération organisatrice.

2°. Modalités d'Engagements

- Courses 'Route & VTT' FSGT ouvertes aux licenciés FFC
 - Les coureurs FFC s'engagent via le lien **HelloAsso** correspondant à l'épreuve, disponible sur l'application **DOSSARDEUR**
 - Les engagements sur place sont possibles avec le supplément réglementaire de la fédération organisatrice.
 - La présentation de la licence est obligatoire
- Courses 'Route & VTT' FFC ouvertes aux licenciés FSGT
 - Pour les licenciés FSGT les engagements se font par courrier à l'organisateur avec le règlement par chèque à joindre.
Les éléments obligatoires à faire figurer dans le courrier sont :
 - Nom et Prénom du coureur
 - Date de naissance
 - Catégorie (dans sa fédération d'appartenance)
 - Club
 - Les engagements sur place sont possibles avec le supplément réglementaire de la fédération organisatrice.
 - La présentation de la licence est obligatoire

3°. Catégories respectives des licences 2026

- Equivalence des catégories pour les courses mixtes
 - Les coureurs 2^{ème} et 3^{ème} catégorie FSGT participent aux épreuves seniors FFC
 - Les 4^{ème} catégorie FSGT et les vétérans FSGT 3 et 4 sont admis aux épreuves réservées aux licenciés ACCESS 1, 2, 3 et 4 si une épreuve est réservée à ces seules catégories et figure au programme de l'épreuve
 - Les « Jeunes » courent avec leur catégorie d'âge qui sont identiques en FSGT et FFC.
 - Les « Dames » courent sur les épreuves prévues par les organisateurs de chaque manifestations inscrites au calendrier mixte ou elles sont admises.

3°. Calendrier mixte 'route' et 'VTT' FFC / FSGT pour 2026

- Suite à des difficultés internes et des démissions dont celle de son président la commission cycliste FSGT Alsace est placée selon son règlement sous la tutelle temporaire du comité départemental FSGT du Haut-Rhin OMNISPORT auquel elle est rattachée. Mr Roland Geisser Président de cette instance est le signataire de la présente convention pour la FSGT.
- Voir page suivante

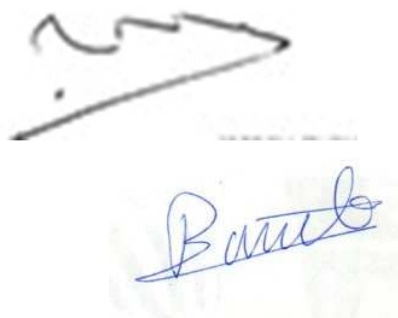
4°. Divers

- Correspondants de la commission
 - Pour la FFC : **LAMBERT philippe** / philippe.lambert68@orange.fr
 - Pour la FSGT : **GEISSER Roland** /

Pour la FSGT
Roland GEISSER
Président Comité Départemental



Pour la FFC Grand-Est
Philippe LAMBERT
Francis BUCHWALTER



Calendrier Mixte 'Route' Saison 2026

Course 'Route' FSGT : Epreuves ouvertes aux licenciés FFC

- 15.03.2026 UC Montreux Montreux le Vieux *(Open 3, U15, U17)*
- 07.05.2026 Lutterbach Lutterbach – CLM Féminines *(U17 et plus)*
- 27.06.2026 UC Montreux Montreux le Vieux *(Open 3, U15, U17)*

Course 'Route' FFC : Epreuves ouvertes aux licenciés FSGT

- 22.03.2026 VCS Altkirch Seppois le bas *(U7 à U17)*
- 12.04.2026 EC Colmar Guebesschwih *(U15 et U17)*
- 01.05.2026 AC Thann Rammersmatt *(U15 et U17, 4^{ème} catégories)*
- 14.06.2026 VCS Altkirch Altkirch *(U7 à U17)*
- 26.06.2026 VCSCP Beblenheim *(U17)*
- 15.08.2026 MJC Buhl Buhl *(aux 4^{ème} catégories)*

Calendrier Mixte 'VTT' Saison 2026

Course 'VTT' FSGT : Epreuves ouvertes aux licenciés FFC

- 15.03.2026 UC Montreux Montreux le Vieux 2^{ème} Chrono Tecnochape
- 22.03.2026 Chouet'Bike Village-Neuf VTT EFCO
- 29.03.2026 SSOL Habsheim Habsheim VTT ELS IMMO

Course 'VTT' FFC : Epreuves ouvertes aux licenciés FSGT

- 12.04.2026 VCSCP Ste-Croix-en-Plaine VTT des Bords de l'Il
- 03.05.2026 VP Heimsbrunn Heimsbrunn Geko Bike du P'tit Bois
- 17.05.2026 VC Ste-Marie/mines Soultz Enduro Tour

La liste des courses a été défini lors de la réunion mixte le 25 février 2026 et reste valable durant toute la saison.

Tout nouvel ajout de course aux calendriers des deux fédérations à une des dates figurant sur ce calendrier mixte ne modifiera pas cette liste d'épreuves et donc les ouvertures prévues.